

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Bois Flotté Becquet — www.boisflottebecquet.fr

Version en vigueur au 9 juillet 2026

Article 1 — Identité du vendeur

Le site www.boisflottebecquet.fr (ci-après « le Site ») est édité et exploité par :

David Becquet — entreprise individuelle exerçant sous l'enseigne « Bois Flotté Becquet »
Siège : 61 rue des Deux Ponts, 62200 Boulogne-sur-Mer, France SIRET : 401 914 411 00129
— immatriculé au Registre national des entreprises (RNE) Téléphone : 06 18 52 02 83 E-mail : meubles.becquet@yahoo.fr N° de TVA intracommunautaire : FR71401914411

(ci-après « le Vendeur »)

Article 2 — Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent, sans restriction ni réserve, l'ensemble des ventes conclues entre le Vendeur et toute personne effectuant un achat via le Site, par devis, au showroom ou par tout autre canal (ci-après « le Client »), portant sur les créations en bois flotté proposées par le Vendeur : mobilier, arbres à chat, luminaires, têtes de lit, paravents, sculptures et toute autre création (ci-après « les Produits »).

Toute commande implique l'acceptation préalable, pleine et entière des présentes CGV par le Client, matérialisée par une case à cocher lors de la commande en ligne ou par la signature du devis. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande.

Les présentes CGV s'appliquent aux Clients consommateurs et non-professionnels. Les dispositions propres au droit de la consommation (notamment droit de rétractation et garanties légales de consommation) ne bénéficient pas aux Clients agissant à des fins professionnelles, dont les commandes sont régies par les présentes CGV et le droit commun de la vente.

Article 3 — Produits : caractéristiques essentielles

3.1 — Un matériau naturel, des pièces uniques

Les Produits sont fabriqués artisanalement en France, à la main et à la demande, à partir de bois flotté naturel. Chaque pièce de bois est par nature unique. En conséquence :

- les variations de teinte, de veinage, de forme, de texture, la présence de nœuds, d'aspérités, de fentes ou fissures superficielles et autres irrégularités sont **inhérentes au matériau** et participent au caractère unique de chaque création. Elles ne constituent en aucun cas un défaut de conformité ni un vice caché ;

- l'évolution naturelle du bois dans le temps (patine, légères variations dimensionnelles ou micro-fissures liées à l'hygrométrie et à la température ambiantes) relève du comportement normal du matériau ;
- aucune création ne peut être strictement identique à une autre, y compris au sein d'un même modèle.

3.2 — Photographies

Les photographies et visuels présentés sur le Site sont aussi fidèles que possible. Pour les Produits fabriqués sur mesure ou à la demande, les visuels ont une **valeur illustrative** : la pièce livrée présentera les caractéristiques propres au bois utilisé. Pour les pièces uniques vendues en l'état sur la boutique en ligne, les photographies présentent la pièce effectivement mise en vente.

3.3 — Tolérances dimensionnelles

Le bois flotté est un matériau organique, aux formes irrégulières par nature. S'agissant d'une fabrication artisanale sur un tel matériau, les dimensions annoncées ou convenues s'entendent hors tout, avec une tolérance pouvant atteindre vingt pour cent (20 %), inhérente au matériau et au façonnage artisanal. Un écart dimensionnel dans cette limite ne constitue pas un défaut de conformité.

Article 4 — Commande

4.1 — Commande sur la boutique en ligne

Le Client sélectionne les Produits, précise le cas échéant les dimensions, finitions et options proposées, ajoute les Produits à son panier, vérifie le récapitulatif de sa commande (Produits, spécifications, prix, frais de livraison), corrige le cas échéant les erreurs, accepte les présentes CGV puis procède au paiement. Chaque Produit est fabriqué à la demande, après validation de la commande. La vente est ferme et définitive à compter de la confirmation de commande adressée par e-mail au Client.

4.2 — Commande sur mesure (sur devis)

Pour toute création sur mesure ou personnalisée (dimensions, essence, finitions, configuration spécifiques), le Vendeur établit un devis détaillant les caractéristiques convenues, le prix, l'acompte et le délai indicatif de fabrication. La commande est ferme et définitive à compter de l'acceptation écrite du devis par le Client (signature, ou accord écrit par e-mail) accompagnée du versement de l'acompte prévu.

4.3 — Le récapitulatif de commande fait foi

Le Client est seul responsable de l'exactitude des dimensions, spécifications, choix de finitions et informations qu'il communique. Le récapitulatif de commande en ligne ou le devis accepté fait foi des caractéristiques convenues entre les parties. Le Vendeur ne saurait être tenu responsable d'une erreur de mesure, de configuration ou d'appréciation imputable au Client (notamment l'inadéquation du Produit avec l'espace de destination, les accès ou passages de portes).

Toute demande de modification après validation de la commande n'est possible qu'avec l'accord écrit du Vendeur, avant le lancement de la fabrication, et peut donner lieu à un ajustement de prix et de délai.

4.4 — Caractère ferme de la commande — Annulation

Toute commande validée emporte engagement ferme et définitif des deux parties. Les sommes versées à la commande constituent le paiement du prix, et non des arrhes au sens de l'article L214-1 du Code de la consommation : aucune faculté de dédit n'est ouverte. Aucune annulation n'est possible après validation de la commande, sauf accord écrit et préalable du Vendeur ; à défaut, le prix reste acquis au Vendeur, la fabrication étant engagée pour une pièce non recommercialisable en l'état.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande en cas de litige antérieur, de défaut de paiement ou de motif légitime, moyennant remboursement des sommes versées.

Article 5 — Prix

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TVA française au taux en vigueur), hors frais de livraison, lesquels sont indiqués au Client avant validation de la commande.

Le Vendeur peut modifier ses prix à tout moment ; les Produits sont facturés au tarif en vigueur au moment de la validation de la commande (ou du devis accepté).

Article 6 — Paiement

Le paiement s'effectue :

- **en ligne**, par carte bancaire via la solution de paiement sécurisée du Site ;
- **en plusieurs fois (3x ou 4x) via Klarna**, service de facilité de paiement proposé par Klarna Bank AB, soumis à l'acceptation du dossier par Klarna et à ses propres conditions générales, disponibles lors du parcours de paiement ;
- **pour les commandes sur devis** : le prix est payable en totalité à l'acceptation du devis, par carte bancaire, virement ou tout moyen convenu entre les parties.

La commande n'est traitée et la fabrication n'est lancée qu'après encaissement effectif de l'intégralité du paiement. En cas de refus d'autorisation de paiement, la commande est automatiquement annulée.

Article 7 — Livraison et retrait

7.1 — Zones et modes de livraison

Les Produits sont livrés en **France métropolitaine et en Belgique**. Toute autre destination (Corse, DOM-COM, autres pays) fait l'objet d'un devis de transport préalable. Selon leur gabarit, les Produits sont expédiés par colis ou par transporteur sur palette. Les frais de livraison sont indiqués avant validation de la commande ou sur le devis.

Le Client peut également opter pour un **retrait gratuit au showroom** (61 rue des Deux Ponts, 62200 Boulogne-sur-Mer), sur rendez-vous.

7.2 — Délais

Les Produits étant fabriqués à la demande, l'expédition intervient dans un délai de **un (1) à deux (2) mois** à compter de l'encaissement de l'intégralité du paiement et de la validation définitive des spécifications, sauf délai différent indiqué sur la fiche produit ou convenu au devis.

À défaut d'indication de délai, le Vendeur livre au plus tard dans les trente (30) jours suivant la commande, conformément à l'article L216-1 du Code de la consommation. En cas de retard, le Client peut enjoindre au Vendeur, par écrit, de livrer dans un délai supplémentaire raisonnable ; à défaut d'exécution dans ce délai, il peut résoudre la commande dans les conditions des articles L216-6 et suivants du Code de la consommation et obtenir remboursement.

7.3 — Réception

Le Client (ou son représentant) s'engage à être présent à la livraison et à **vérifier l'état du colis et du Produit en présence du transporteur**. En cas d'avarie, de manquant ou de colis endommagé, le Client émet des réserves précises et détaillées sur le bon de livraison (la mention « sous réserve de déballage » étant sans valeur), peut refuser la livraison en cas de dommage manifeste, et en informe le Vendeur dans les meilleurs délais, idéalement sous 72 heures, photographies à l'appui, à meubles.becquet@yahoo.fr.

L'absence de réserves à la livraison ne prive pas le Client consommateur du bénéfice de ses garanties légales.

Article 8 — Transfert de propriété et des risques

Le Vendeur conserve la propriété des Produits jusqu'au paiement intégral du prix (clause de réserve de propriété). Les risques de perte et de détérioration sont transférés au Client consommateur au moment où celui-ci (ou un tiers qu'il a désigné, autre que le transporteur proposé par le Vendeur) prend physiquement possession des Produits.

Article 9 — Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article **L221-28, 3° du Code de la consommation**, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

L'ensemble des créations Bois Flotté Becquet relève de cette catégorie : chaque Produit est fabriqué à la demande, après commande, selon les dimensions, finitions et spécifications convenues avec le Client, à partir d'un bois flotté par nature unique. Aucune pièce n'est produite en série ni recommercialisable en l'état.

En conséquence, **toute commande est ferme et définitive et n'ouvre droit à aucune rétractation, aucun retour, aucun échange ni aucun remboursement pour convenance**. Le Client en est expressément informé avant la validation de sa commande, conformément à l'article L221-5 du Code de la consommation, et l'accepte. Le récapitulatif de commande ou le devis accepté fait foi des spécifications convenues.

Les achats effectués directement au showroom, sans commande à distance préalable, ne relèvent pas de la vente à distance et n'ouvrent pas davantage droit à rétractation.

Cette exclusion ne fait pas obstacle aux garanties légales visées à l'article 10, qui demeurent pleinement applicables (notamment en cas de Produit endommagé durant le transport ou non conforme aux spécifications convenues).

Article 10 — Garanties légales

Indépendamment de toute exclusion du droit de rétractation, le Client consommateur bénéficie de la **garantie légale de conformité** (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation) et de la **garantie des vices cachés** (articles 1641 et suivants du Code civil). Ces garanties s'appliquent à tous les Produits, y compris les créations sur mesure.

Il est rappelé que les caractéristiques inhérentes au bois flotté décrites à l'article 3.1 (variations naturelles, irrégularités, évolution du matériau) ne constituent pas des défauts de conformité ni des vices cachés.

Pour toute mise en œuvre des garanties : meubles.becquet@yahoo.fr — 06 18 52 02 83 — David Becquet, 61 rue des Deux Ponts, 62200 Boulogne-sur-Mer.

ENCADRÉ D'INFORMATION SUR LES GARANTIES LÉGALES (article D211-3 du Code de la consommation)

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si : 1° le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ; 2° la réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ; 3° la réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte l'installation du bien réparé ou de remplacement par le vendeur ; 4° la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L217-1 à L217-32 du Code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L241-5 du Code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Article 11 — Responsabilité — Force majeure

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat imputable au Client (notamment erreur de spécifications, défaut d'entretien, usage anormal du Produit, exposition prolongée à l'humidité ou à une source de chaleur directe), au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger au contrat, ou à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Les Produits sont destinés à un usage intérieur, sauf mention contraire. Les arbres à chat et le mobilier doivent être utilisés conformément à leur destination ; le Vendeur ne saurait répondre des dommages résultant d'un usage détourné, d'une surcharge ou d'un défaut de fixation lorsque celle-ci incombe au Client.

Article 12 — Propriété intellectuelle

Les créations, modèles, photographies, textes et tous éléments du Site sont la propriété exclusive du Vendeur. Toute reproduction, représentation ou exploitation, totale ou partielle, à des fins commerciales, sans autorisation écrite préalable, est interdite. L'achat d'un Produit n'emporte aucune cession de droits de propriété intellectuelle sur sa conception.

Article 13 — Données personnelles

Les données collectées lors de la commande sont nécessaires au traitement de celle-ci (préparation, facturation, livraison, suivi client) et sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Elles ne sont transmises qu'aux prestataires strictement nécessaires à l'exécution de la commande (paiement, transport).

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, qu'il peut exercer en écrivant à meubles.becquet@yahoo.fr. Il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr). Pour plus de détails, se reporter à la politique de confidentialité du Site.

Article 14 — Réclamations — Litiges — Droit applicable

Réclamation préalable. Toute réclamation est adressée en priorité au service client : meubles.becquet@yahoo.fr ou David Becquet, 61 rue des Deux Ponts, 62200 Boulogne-sur-Mer. Les parties s'efforcent de résoudre à l'amiable tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes.

Droit applicable — juridiction. Les présentes CGV et les ventes qu'elles régissent sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aurait pas été résolu à l'amiable sera porté devant les juridictions françaises compétentes dans les conditions de droit commun. Le Client consommateur peut saisir, à son choix, l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile ou la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.